

April 17, 2020

The Honourable Mr. Bill Morneau  
Minister of Finance  
90, rue Elgin  
Ottawa ON K1A 0G5

The Honourable Mr. Paul Rochon  
Deputy Minister of Finance  
90, rue Elgin  
Ottawa ON K1A 0G5

Dear Mr. Morneau and Mr. Rochon,

On behalf of the colleagues of Marsh & McLennan Companies, including the nearly 3,000 across Canada, we are writing to all Ministers of Finance to offer our assistance to develop a combined public-private risk financing and risk transfer mechanism to provide pandemic risk protection in Canada. A public-private partnership, delivered by industry and back-stopped by federal and provincial governments, will serve two vital national interests: (1) accelerate the recovery of the Canadian economy over the summer and fall of this year, aligning with other government stimulus plans/ programs; and (2) provide economic protection against another pandemic in the near future.

There is an urgent need to protect individuals and the economy in general, from suffering catastrophic financial loss from business failure due to COVID-19 as well as future pandemic risk. The insurance industry, given its unique expertise, is well placed to help governments devise solutions both in the short and longer term. The stakes for businesses, their employees and the economy are simply too high to defer action in addressing pandemic risk exposure. Accordingly, the time is now to structure a public-private partnership with input from policyholders, insurers, and the federal and the provincial governments.

Given the magnitude of the COVID-19 exposure, and current capital levels in the industry, the private insurance sector does not have the risk bearing capacity alone to manage this peril across the entire Canadian economy. There are certain risks that require the full weight of the Canadian government to manage in partnership with the insurance industry. A public-private partnership is therefore critical to ensuring all businesses and organizations have the ability to manage this risk prospectively.

A public-private partnership serves critical needs, now and in the near term, including:

- Facilitating access to capital from lenders, and the equity markets;
- Establishing a viable insurance market for pandemic risk with sufficient, affordable capacity;
- Creating greater certainty for businesses and their employees during a recurrence of COVID-19, or future pandemics; and
- Enhancing the resilience of the Canadian economy and its capacity to bounce back more rapidly from a future pandemic event.

The basic framework of a pandemic risk insurance program would be a risk sharing model between policyholders, insurers and government. As with traditional insurance policies, policyholders would absorb initial losses up to specified deductibles. Insurers would then provide business interruption coverage between that threshold and a higher limit. The provincial and federal governments would backstop the overall program by bearing a portion of the damages above a certain level (not unlike the provision of subsidized agricultural production insurance in Canada).

In recent weeks, we have conferred with trade associations representing policyholders from numerous industries across the Canadian economy to understand better their needs. We also have spoken directly with executives of leading property and casualty insurers.

There currently is very limited insurance protection to cover the significant losses that businesses will sustain because of COVID-19. In the coming weeks and months, demand from Canadian businesses for this type of pandemic risk insurance is likely to increase significantly. Without government intervention, our experience from prior catastrophic events suggests the global insurance market will respond in one or more ways:

- It will struggle to offer a risk transfer product that is commercially viable, and/or meet the demand for coverage;
- It will exclude coverage for losses arising from infectious diseases on a blanket basis; and/or
- It will seek to price coverage at a level that makes it prohibitive for customers to purchase.

In the aftermath of the terrorist attacks of September 11, 2001 in the United States, Marsh & McLennan played an important role in helping policyholders, insurers and that country's federal government develop the original Terrorism Risk Insurance Act of 2002. We currently work with the National Flood Insurance Program in the United States to provide a financial backstop to their flood insurance program. In the UK, our company works very closely with government-backed entities Pool Re and Flood Re, having been involved in their formation and subsequent management for many years. We engage in jurisdictions around the world to help create similar partnerships to address urgent public needs.

This experience has led us to propose the creation of a pandemic risk insurance program in the US and Pandemic Re in the UK. We have approached governments with similar ideas in many other jurisdictions including France, Italy, Germany, the Netherlands, and Australia, among others.

Marsh & McLennan has a team of experts available to immediately support your efforts to create a public-private risk financing and transfer mechanism in Canada, which will strengthen our nation's financial resiliency for individuals and businesses alike.

We stand ready to assist and look forward to hearing from you.

Sincerely,



Sarah Robson  
Chief Executive Officer  
Marsh Canada

*Sarah.Robson@marsh.com*



Donald Callahan  
President and  
Chief Executive Officer  
Guy Carpenter Canada

*Donald.Callahan@guycarp.com*



Patrick Lortie  
Partner,  
Canada Market Leader  
Oliver Wyman

*Patrick.Lortie@oliverwyman.com*

Le 17 avril 2020

L'Honorable Monsieur Bill Morneau  
Ministre des Finances  
90, rue Elgin  
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

L'Honorable Monsieur Paul  
Rochon, Sous-ministre des  
Finances  
90, rue Elgin  
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Messieurs Morneau et Rochon,

Au nom des employés des Sociétés Marsh & McLennan, qui comptent près de 3 000 collègues à l'échelle du Canada, nous vous écrivons pour vous proposer notre aide afin d'établir un partenariat public-privé combinant financement des risques et mécanisme de transfert de risque pour offrir une protection contre les risques de pandémie au Canada. Établi par le secteur et appuyé par les gouvernements fédéral et provinciaux, un tel partenariat public-privé servirait deux intérêts essentiels au pays. D'une part, il accélérerait la reprise de l'économie canadienne pendant l'été et l'automne de cette année, en s'alignant avec les autres programmes de stimulation du gouvernement. D'autre part, il assurerait une protection économique contre une autre pandémie dans un avenir proche.

Il existe un besoin urgent de protéger la population et l'économie en général contre les pertes financières catastrophiques causées par les faillites des entreprises en raison de la COVID-19 et contre les risques liés aux futures pandémies. Fort de son expertise unique, le secteur de l'assurance est bien placé pour aider les gouvernements à trouver des solutions à court et à long terme. Les enjeux pour les entreprises, leurs employés et l'économie sont trop importants pour reporter les mesures visant à se protéger contre les risques liés aux pandémies. Par conséquent, il est maintenant temps de structurer un partenariat public-privé en tenant compte de l'avis des titulaires de police, des assureurs et des gouvernements fédéral et provinciaux.

Compte tenu de l'ampleur de l'exposition à la COVID-19 et des niveaux de capital actuels du secteur, les compagnies d'assurance privées n'ont pas la capacité nécessaire pour assumer à elles seules ce risque qui menace l'économie canadienne globale. Certains risques requièrent du gouvernement du Canada sa pleine participation et sa collaboration avec le secteur de l'assurance. Un partenariat public-privé est donc essentiel pour s'assurer que toutes les entreprises sont en mesure de gérer prospectivement ces risques.

Un partenariat public-privé répond aux besoins essentiels actuels et imminents, y compris des façons ci-dessous.

- Facilite l'accès aux capitaux provenant des prêteurs et des marchés de titres de capitaux propres;
- Crée un marché des assurances viable ayant la capacité suffisante et accessible pour gérer les risques liés à la pandémie;
- Rassure les entreprises et les employés en cas de récurrence de la COVID-19 ou de futures pandémies;
- Renforce la résilience de l'économie canadienne et sa capacité à se redresser à la suite d'une pandémie future.

Le cadre de base d'un programme d'assurances contre les risques liés aux pandémies serait un modèle de partage de risques entre les titulaires de police, les assureurs et le gouvernement. Comme pour les polices d'assurance traditionnelles, les titulaires de police absorberaient les pertes initiales jusqu'à la limite des franchises spécifiées. Les assureurs offriraient ensuite une garantie contre les pertes d'exploitation entre ce seuil et un montant plus élevé. Les gouvernements fédéral et provinciaux appuieraient le programme global en assumant une partie des pertes excédant un seuil donné. Cette mesure serait similaire à la disposition du programme Agri-protection subventionné au Canada.

Au cours des dernières semaines, nous avons communiqué avec des associations commerciales représentant des titulaires de police de nombreux secteurs de l'économie canadienne afin de mieux comprendre leurs besoins. Nous avons également discuté directement avec des cadres d'importantes sociétés d'assurance de biens et de risques divers.

Il existe actuellement très peu de protection d'assurance pouvant couvrir les pertes importantes que les entreprises subissent en raison de la COVID-19. Au cours des semaines et des mois à venir, la demande des entreprises canadiennes pour les assurances contre les risques liés aux pandémies devrait considérablement augmenter. Notre expérience tirée des événements catastrophiques antérieurs donne à penser que, sans l'appui des gouvernements, le marché mondial de l'assurance réagira de l'une des façons suivantes:

- Il luttera pour offrir un produit de transfert de risques commercialement viable ou à répondre aux demandes d'assurance;
- Il exclura la protection couvrant de façon globale les pertes causées par des maladies infectieuses;
- Il offrira des couvertures trop coûteuses pour les clients.

Après les attaques terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis, les Sociétés Marsh & McLennan ont joué un rôle important en aidant les titulaires de police, les assureurs et le gouvernement fédéral américain à mettre sur pied la *Terrorism Risk Insurance Act* de 2002. Nous travaillons actuellement avec le National Flood Insurance Program des États-Unis pour appuyer financièrement ce programme d'assurance contre les inondations. Au Royaume-Uni, nos sociétés collaborent étroitement avec Pool Re et Flood Re, des entités subventionnées par le gouvernement, que nous avons aidé à créer et à gérer par la suite pendant de nombreuses années. Nous nous engageons dans le monde pour aider à créer des partenariats similaires afin de répondre aux besoins publics urgents.

Cette expérience nous a menés à proposer la création d'un programme d'assurances contre les risques liés aux pandémies aux États-Unis et la création d'un programme de réassurance contre ces risques au Royaume-Uni. Nous avons communiqué avec d'autres gouvernements pour proposer des idées similaires, notamment ceux de la France, de l'Italie, de l'Allemagne, des Pays-Bas et de l'Australie.

Les Sociétés Marsh & McLennan ont une équipe d'experts à votre disposition pour soutenir vos efforts dès maintenant afin de créer au Canada un partenariat public-privé comportant financement des risques et mécanisme de transfert de risque, lequel partenariat permettrait de renforcer la résilience financière de notre pays, tant pour les particuliers que pour les entreprises.

Nous vous prions d'accepter, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.



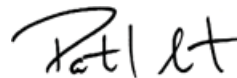
Sarah Robson  
Chef de la direction,  
Marsh Canada

[Sarah.Robson@marsh.com](mailto:Sarah.Robson@marsh.com)



Donald Callahan  
Président et  
chef de la direction  
Guy Carpenter Canada

[Donald.Callahan@guycarp.com](mailto:Donald.Callahan@guycarp.com)



Patrick Lortie  
Associé, directeur du marché  
canadien,  
Oliver Wyman

[Patrick.Lortie@oliverwyman.com](mailto:Patrick.Lortie@oliverwyman.com)